

# Notions de droit administratif

Mai 2018

Intervenant : Stéphane BREZILLON,

Bureau de l'accompagnement juridique de la

Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires

(DDCT)

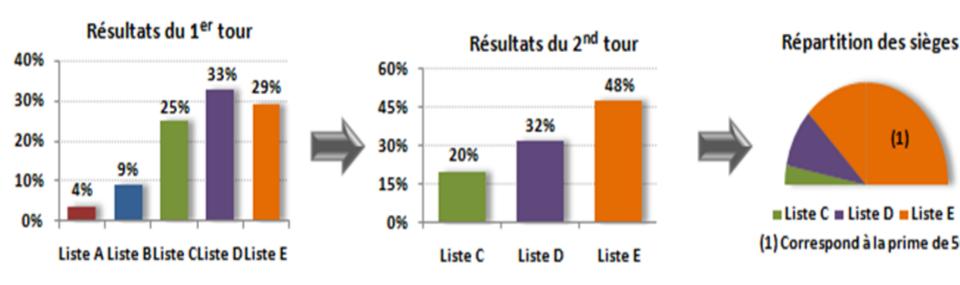


# Plan de la formation

- 1. Élections municipales, rôle du maire
- 2. Décentralisation et déconcentration
- 3. La mairie d'arrondissement
- 4. Les établissements publics
- 5. Le budget, les recettes, les dépenses
- 6. Les marchés publics
- 7. Le contrôle de légalité
- 8. Les actes administratifs



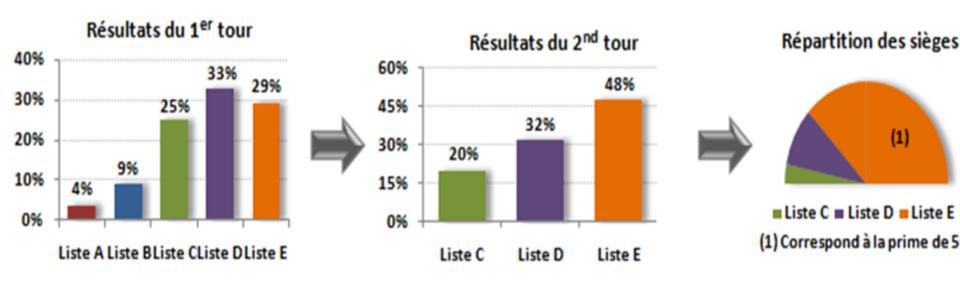
# Les élections municipales



Scrutin de liste et scrutin majoritaire à 2 tours.



# Les élections municipales

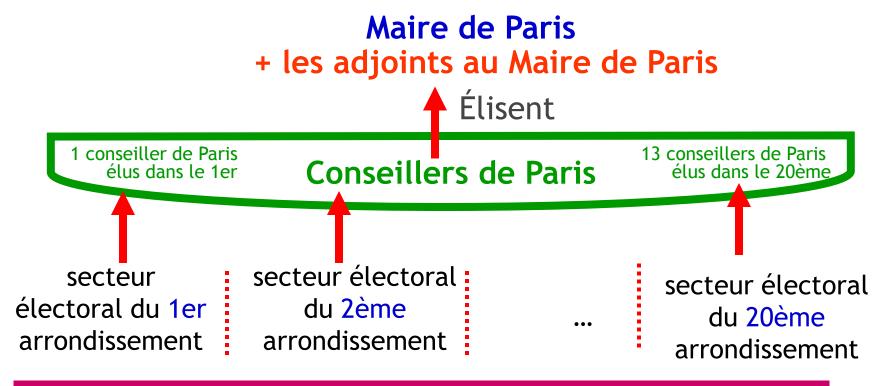


La liste qui obtient le meilleur résultat (la majorité absolue au 1er tour ou la majorité relative au 2nd tour) obtient 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.



# Les élections municipales à Paris



Corps électoral : ensemble des citoyens de Paris



### Les élections municipales à Paris

Maire du 20ème arrondissement de Paris + les adjoints au Maire du 20ème arrondissement



### Conseil du 20ème arrondissement

13 conseillers de Paris

26 conseillers d'arrondissement



Corps électoral : ensemble des citoyens du 20ème arrondissement

secteur électoral du 20ème arrondissement



Le maire bénéficie d'une « double casquette » : il est à la fois agent de l'État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale.



### Le maire est agent de l'État :

- Sous l'autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives dont notamment l'organisation des élections.
- Il exerce aussi des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du procureur de la République : il est officier d'état civil (article L.2122-32 CGCT) et officier de police judiciaire (article L.2122-31 CGCT).

mai 2018 BAJ - DDCT 8



En tant qu'agent exécutif de la commune :

Le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier.

Ses missions consistent à représenter la commune en justice, passer les marchés, signer des contrats, préparer le budget, gérer le patrimoine.

Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes.

Le maire est titulaire de pouvoirs propres.

En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

**Paris** 

Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...).

Le maire est aussi le chef de l'administration communale.

mai 2018 BAJ - DDCT 10



#### La loi dite "PML" du 31 décembre 1982

La loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon, dite loi PML (ou « loi PLM »).

- La ville est divisée en vingt arrondissements. Chaque arrondissement comporte :
  - Un conseil d'arrondissement (organe délibérant)
  - Un maire d'arrondissement (organe exécutif) élu parmi les élus du conseil d'arrondissement.



### **ETAT**

Délégation de compétences

Transfert de compétences

### Déconcentration

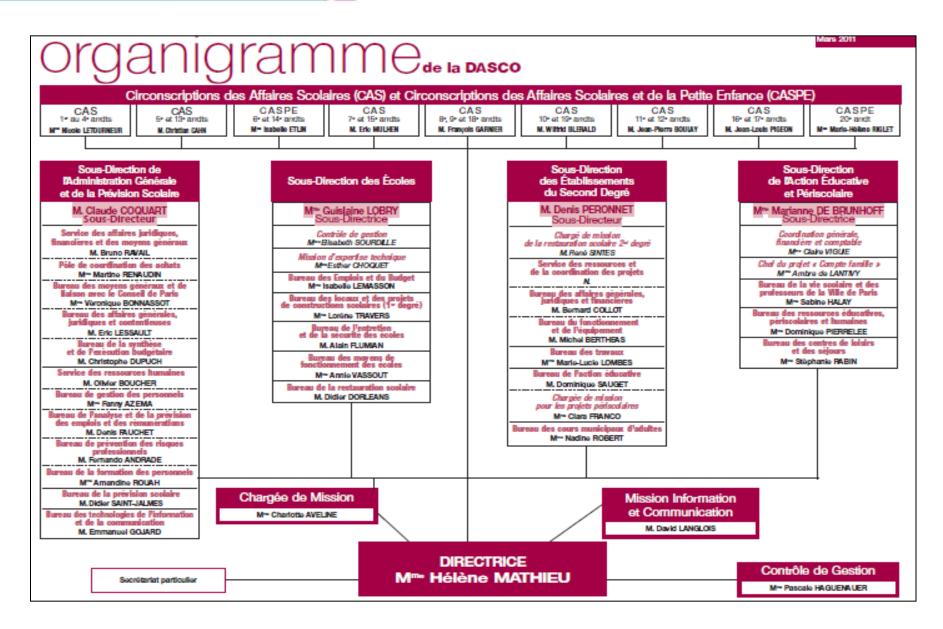
Pouvoir hiérarchique

Circonscriptions administratives

### Décentralisation

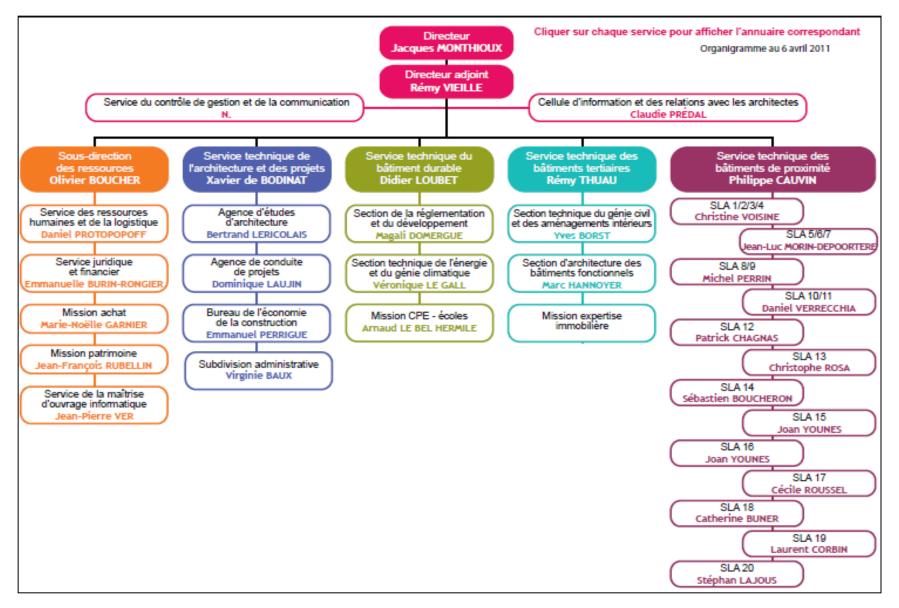
Territoriale

Technique fonctionnelle ou par service





# Organigramme de la DCPA





### L'arrondissement

- Les conseils d'arrondissement et les maires d'arrondissement sont des organes de la commune.
- L'arrondissement n'est pas une collectivité territoriale, mais une « division administrative de la commune »;
- L'arrondissement n'a pas :
  - la personnalité morale,
  - de propriétés,
  - de budget propre.

### MAIRIE DE PARIS









# Les 20 mairies d'arrondissement

Elus: 527

Personnels administratifs et collaborateurs de cabinet: 1400











# Mairie d'arrondissement

#### Maire d'arrondissement

Adjoints au maire d'arrondissement d'arrondissement

Conseillers

Cabinet du Maire d'arrondissement

Direction générale des services DGS 2 DGAS - 1 cadre technique

Service des achats et des finances (Budget marchés) Service intérieur (installation des salles, aménagement et services dans la mairie) Service de la régie (règlements petits achats en liquide)

Les services à la population



# Mairie d'arrondissement

#### Maire d'arrondissement

Adjoints au maire d'arrondissement Conseillers d'arrondissement

Cabinet du Maire d'arrondissement

Direction générale des services

DGS

2 DGAS – 1 cadre technique

#### Les services à la population

<b>État civil</b> Naissance Mariage Décès Délivrance des actes d'état civil	Election	Démarches administratives Inscription scolaire Petite Enfance (RIF) Affaires générales Urbanisme Logement (RILH)
<b>Titres d'identité</b> Passeport CNI	Recensement de la population	



# Mairie d'arrondissement

#### Maire d'arrondissement

Adjoints au maire d'arrondissement Conseillers d'arrondissement Cabinet du Maire d'arrondissement

Direction générale des services DGS

2 DGAS – 1 cadre technique

Les services à la population

Les services logés en mairie

Caisse des écoles

**Centre d'action sociale** 

**Tribunal d'instance** 



# Commune

Centre communal d'action sociale

Caisse des écoles

Les autres établissements publics communaux

? Établissement public



### Un établissement public

### Les établissements publics (EP) sont soumis à trois principes :

- L'autonomie : dotée de la personnalité morale, ils disposent d'un budget propre (subventions de l'État ou des collectivités territoriales, redevances des usagers, emprunts...)
- Le rattachement à un niveau de l'administration (État, région, département ou commune) : afin de compenser leur autonomie en les soumettant au contrôle de ce niveau d'administration.
- La spécialité : les compétences des organes de l'établissement public se limitent à des compétences clairement énumérées (une mission d'intérêt général, précisément définie).

mai 2018 BAJ - DDCT 21





LES MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS VOTRE VISITE

AGENDA

LES COLLECTIONS DES MUSÉES

DE LA VILLE DE PARIS

PROFESSIONNELS

L'ÉTABLISSI PUBLIC PARIS

Accueil » L'Établissement public Paris Musées » Présentation » L'Établissement Public Paris Musées



#### L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC PARIS MUSÉES

ARIS = MUSEE DU GENERAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ET DE LA LIBERATION DE PARIS - MUSEE JEAN MODEIN = PEȚIT PALAIS, MUSEE DES

AISONS DEVICTOR HUGO = MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE = MUSÉE ZADKINE MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS = MAISON DE

ARNAVALET, HISTOIRE DE PARIS = CATACOMBES DE PARIS = CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE DU PARVIS NOTRE-DAME = MUSÉE CERNUSCHI, MUSÉ

'ARIS = MUSÉE COGNACQJAY, MUSÉE DU XVIIII SIÈCLE DE LA VILLE DE PARIS = GALLIERA, MUSÉE DE MODE DE LA VILLE DE PARIS = MUSÉE COGNACQJAY, MUSÉE DU XVIII SIÈCLE DE LA VILLE DE PARIS = MAISON DE BALZAC = MUSÉE BOUR DELLE = MUSÉE CARNA

BES DE PARIS = CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE DU PARVIS NOTRE-DAME = MUSÉE CERNUSCHI, MUSÉE DES AR TS DE L'ASIE DE LA VILLE DE PARIS = XVIIII SIÈCLE DE LA VILLE DE PARIS = GALLIERA, MUSÉE DES AR TS DE L'ASIE DE LA VILLE DE PARIS = CATA

ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS = MAISON DE BALZAC = MUSÉE DES ARTS DE L'ASIE DE LA VILLE DE PARIS = CATA

GIQUE DU PARVIS NOTRE-DAME = MUSÉE CERNUSCHI, MUSÉE DES ARTS DE L'ASIE DE LA VILLE DE PARIS = CATA

GIQUE DU PARVIS NOTRE-DAME = MUSÉE CERNUSCHI, MUSÉE DES ARTS DE L'ASIE DE LA VILLE DE PARIS = MUSÉE COGNACQ-JAY, MUSÉE DU

LLIERA, MUSÉE DE LA MODE DE LA VILLE DE PARIS = MAISON DE PARIS = L'AVILLE DE PARIS = MUSÉE ZADKINE = MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE PARIS = L'AVILLE DE PARIS = CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE

MAISON DE BALZAC = MUSÉE BOURDELLE = MUSÉE ZADKINE = MUSÉE

MAISON DE BALZAC = MUSÉE BOURDELLE = MUSÉE ZADKINE = MUSÉE

MAISON DE BALZAC = MUSÉE BOURDELLE = MUSÉE ZADKINE = MU

## MAIRIE DE PARIS 🥥

# SYCTOM Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne





l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Regroupe

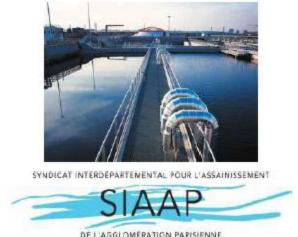
84 communes d'Ile-de-France

5 départements (Paris, Yvelines, Val de Marne, Seine Saint Denis et Hauts de Seine)



## MAIRIE DE PARIS 🥥

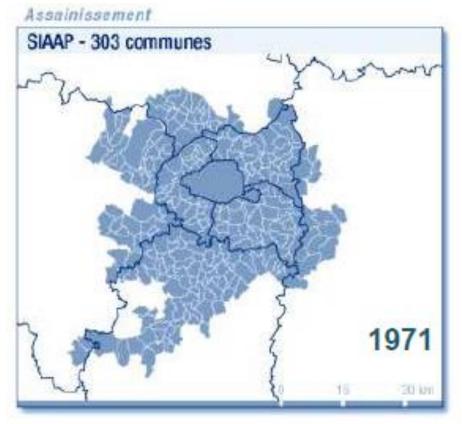
# SIAAP Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne



#### Regroupe

Les 4 départements de la Petite Couronne

180 communes du Val d'Oise, de l'Essonne, des Yvelines et de la Seine et Marne





### Les modes de gestion des services publics

La gestion du service public par une personne publique

- La gestion en régie
- La gestion par un établissement public

La gestion du service public par une personne privée

- La délégation de service public
- Les sociétés d'économie mixte

• • •



# Rôle du conseil municipal

Il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté).

# calendrier budgétaire?

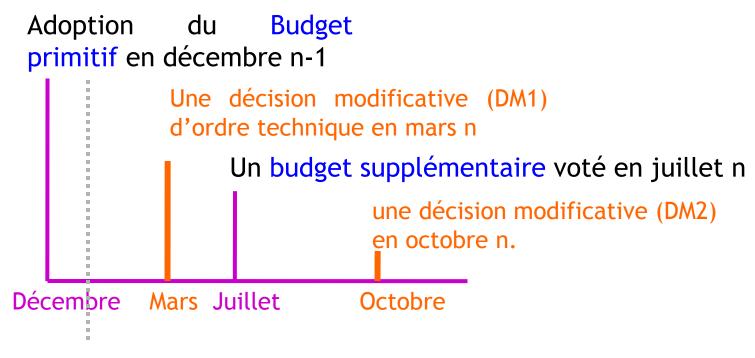


# Le calendrier budgétaire

Adoption du Budget primitif en décembre n-1 (Obligatoirement avant le 15 avril, ou le 30 avril les années de renouvellement de l'assemblée délibérante)



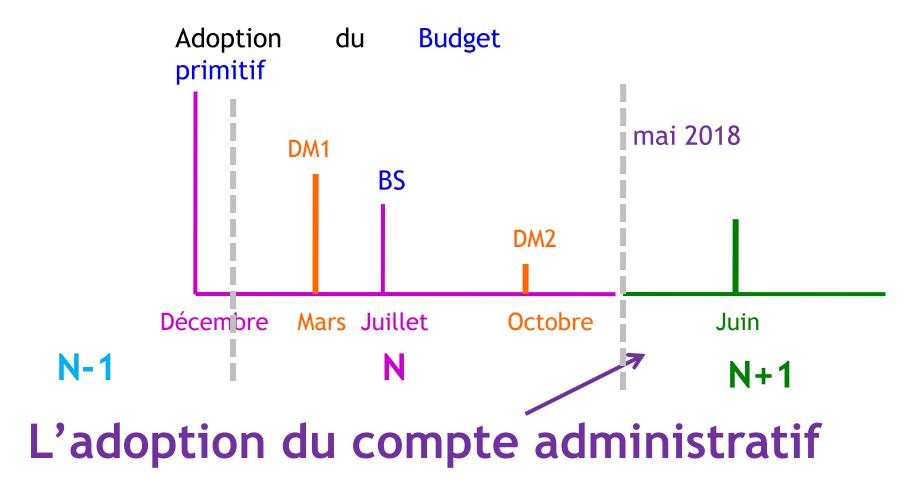
## Le calendrier budgétaire à Paris



Il n'y a aucune obligation légale mais la Ville de Paris prévoit **3 temps de révision du budget** primitif voté en décembre

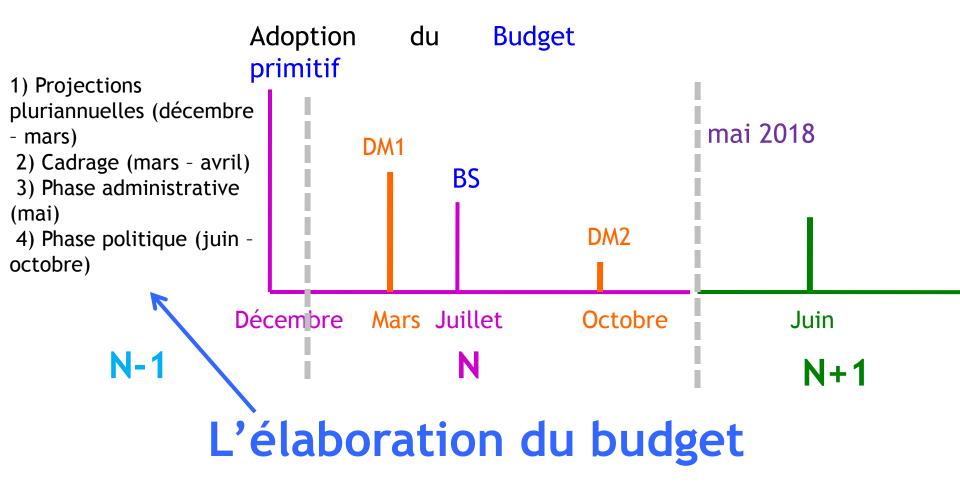


# Le calendrier budgétaire à Paris





# Le calendrier budgétaire à Paris

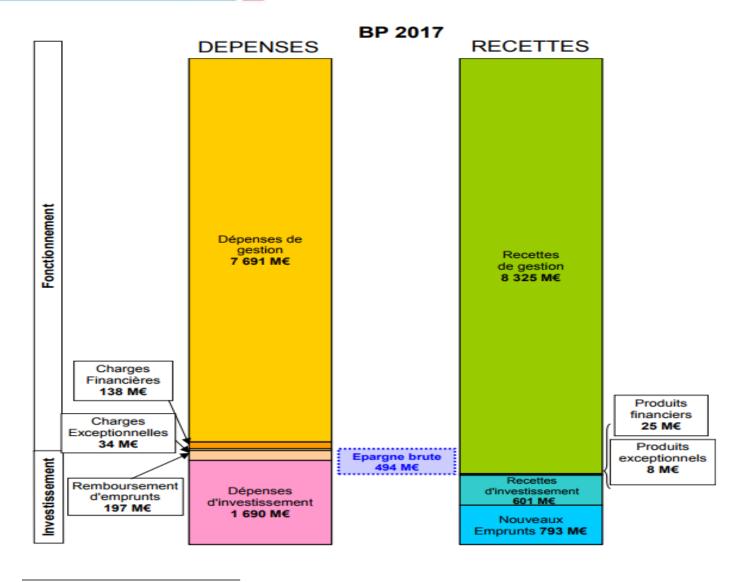




### L'élaboration des budgets locaux

Cinq principes guident l'élaboration des budgets locaux :

- 1. Le principe d'annualité
- 2. La règle de l'équilibre <u>réel</u>: existence d'un équilibre entre les recettes et les dépenses des collectivités, ainsi qu'entre les différentes parties du budget (sections de fonctionnement et d'investissement).
- 3. Le principe d'unité : toutes les recettes et les dépenses figurent dans un document budgétaire unique, le budget général de la collectivité.
- 4. Le principe d'universalité : toutes les opérations de dépenses et de recettes soient indiquées dans leur intégralité et sans modifications dans le budget et que les recettes financent indifféremment les dépenses.
- 5. Le principe de spécialité des dépenses consiste à n'autoriser une dépense qu'à un service et pour un objet particulier.



Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement

### MAIRIE DE PARIS

# Le Conseil de Paris approuve le budget

Conseil Municipal

# Budget Ville

Conseil Départemental

> Budget Département

Les dépenses et les recettes de chaque conseil d'arrondissement (équipements de proximité) sont détaillées dans un document dénommé "état spécial d'arrondissement" qui est annexé au budget de la Ville de Paris

Maire d'arrondissement

Conseil d'arrondissement

## MAIRIE DE PARIS 🧈

Conseil Municipal

### **Budget Ville**

Le Conseil de Paris approuve le budget

Conseil Départemental

Budget Département

90% du budget représente les charges des équipements

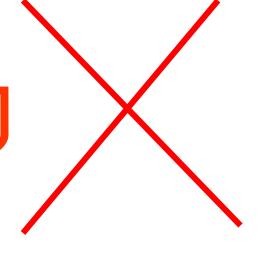
8% animation locale

+ crédits des conseils de quartier

En 2017, le budget des mairies est de

Maire d'arrondissement

Conseil d'arrondissement

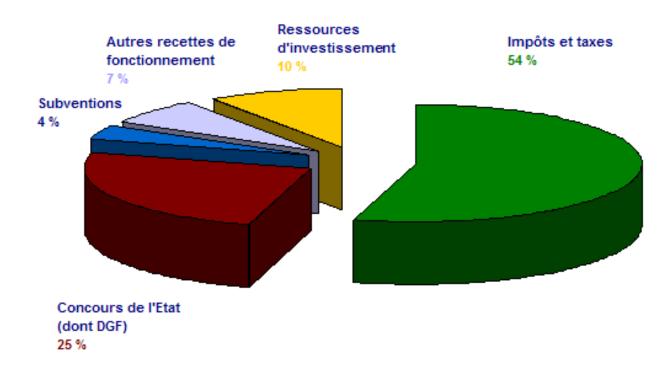


147,8 millions d'euros
Les acteurs institutionnels de l'arrondissement - Edition 2018



# Les différentes ressources des collectivités

Structure des recettes des collectivités territoriales en 2012





### Les impôts et taxes

Les collectivités territoriales ne peuvent pas créer d'impôts nouveaux pour alimenter leur budget.



## Les dépenses des collectivités territoriales

- Il y a des dépenses obligatoires (L. 2321-2 du CGCT) qui s'imposent à la décision des élus.
- Il y a les dépenses laissées à la libre appréciation des élus, conditionnées par les moyens que peut mobiliser la collectivité. Cependant, certaines dépenses sont interdites :
  - Par décision du législateur (les interdits législatifs visent à ce qu'on ne revienne pas au plan local sur des décisions ou des principes arrêtés au plan national)
    - La loi de séparation de l'Église et de l'État interdit qu'une collectivité subventionne une association cultuelle et encadre étroitement les possibilités de financement de l'enseignement privé par les collectivités locales.
    - La loi sur la transparence financière de la vie politique (interdit le financement des partis politiques par les collectivités locales)
  - Parce que le juge, en cas de litige, a estimé qu'elles étaient dépourvues d'intérêt public local.



## Le contrôle budgétaire

- Les actes budgétaires (budget primitif à la fois budget principal et budgets annexes, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) des collectivités territoriales et des établissements publics locaux sont soumis à un contrôle budgétaire.
- Ce contrôle, exercé par le représentant de l'État dans le département en liaison avec la chambre régionale des comptes, vise au respect des règles de bonne gestion applicables tant au niveau de l'élaboration de ces actes qu'à celui de leur exécution.



### Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses de fonctionnement sont les plus importantes.
- Elles concernent les opérations courantes des collectivités territoriales.
- Elles regroupent principalement :
  - Les frais de rémunération des personnels, qui constituent le premier poste de dépenses des collectivités territoriales;
  - Les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts ;
  - Les dépenses d'entretien et de fourniture ;
  - Les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité.



### Les dépenses d'investissement

- Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital. Elles comprennent :
  - Les remboursements des emprunts (6,6 % des dépenses totales);
  - Les travaux d'équipement ;
  - Les acquisitions immobilières et mobilières.

 Les dépenses d'investissement des collectivités en font le premier investisseur public.



#### Marché à procédure adaptée

# Le « seuil » de 4 000 € HT procédure interne ville de Paris

#### Appel d'offres

Fournitures & services	Procédures Adaptées (MAPA)		Procédures Formalisées
	Etat	135 000€ HT	De 25 000€ à <b>144 000€</b> HT
Collectivités	209 000€ HT	De 25 000€ à <b>221 000€</b> HT	> 221 000€ HT
Marchés de Défense			
Entités Adjudicatrices		De 25 000€ à <b>443 000€</b> HT	> 443 000€ HT
Secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux	418 000€ HT		
Travaux	Procédures Adaptées		Procédures
	(MAPA)		Formalisées
	Seuils jusqu'au 31.12.17		
Etat & Collectivités	5 225 000€ HT	De 25 000€ à <b>5 548 000€</b> HT	> 5 548 000€ HT



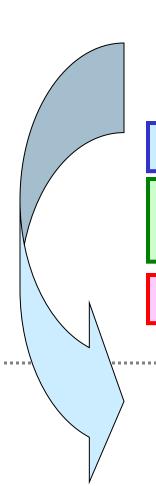
## L'exécution du budget local Ordonnateur et comptable

- L'application du budget est gouvernée par un principe fondamental : la séparation des ordonnateurs et des comptables.
- L'ordonnateur, qui est l'exécutif des collectivités (maire, présidents du conseil départemental ou régional), donne l'ordre d'engager les dépenses et de recouvrer les recettes, mais ne peut pas manipuler les fonds publics.
- Le comptable public est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications de l'ordonnateur, mais il ne lui est pas subordonné. Il est responsable personnellement et sur son propre argent de ces opérations. C'est un fonctionnaire de l'État dépendant du corps des comptables du Trésor.

16/06/2011 42



#### Le contrôle des actes des collectivités territoriales



#### Etat

gardien et garant de la légalité

contrôle toutes les collectivités

conseille les plus petites (petites communes, intercommunalité rurale)

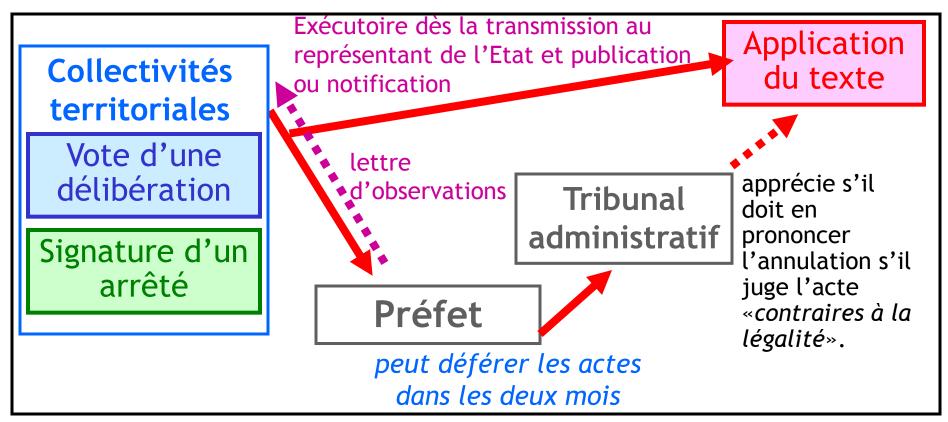
Est le partenaire des plus importantes

Collectivités territoriales

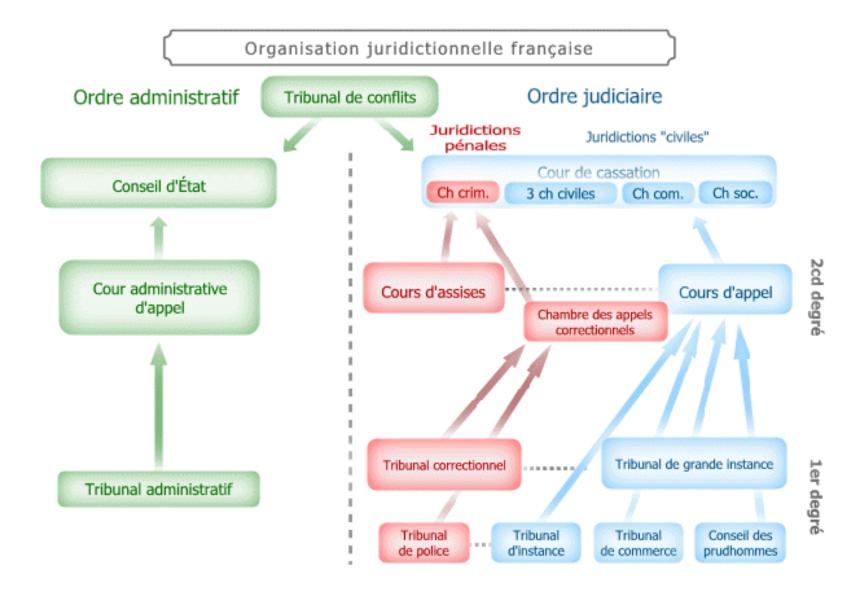


## Le contrôle de légalité

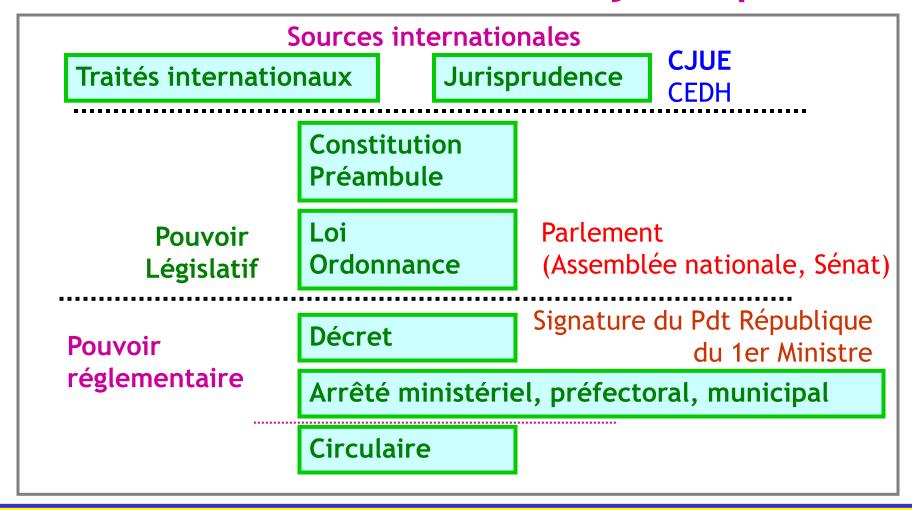
Depuis la loi du 2 mars de 1982, le préfet exerce une tutelle a posteriori



## MAIRIE DE PARIS



# MAIRIE DE PARIS Hiérarchie des normes juridiques



+ Jurisprudence: Cour de Cassation, Conseil d'État, Cour d'appel, TGI



#### L'acte administratif

Les délégations de signature



#### Les relations entre l'administration et les citoyens

- La liberté d'accès aux documents administratifs consacré par la loi du 17 juillet 1978
  - Création de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), qui aide les administrés à obtenir un document administratif qui leur a été refusé.
- La transparence administrative
  - La loi du 12 avril 2000 sur les droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (dite « loi DCRA »)
  - Code des relations entre le public et l'administration



#### Neutralité du service public

 L'agent d'accueil doit veiller à être neutre sur les questions liées aux rites religieux :

#### Exemples:

- le choix d'un couple pour une cérémonie religieuse
- Le baptême civil ou le baptême religieux
- L'agent d'accueil doit veiller à être neutre sur les questions liées aux choix économiques ou sur des secteurs concurrentiels Exemples :
  - le choix d'une société de pompes funèbres, d'un notaire ou d'un traducteur-interprète



# L'obligation de discrétion professionnelle et de secret professionnel

 Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

Article 26

Les fonctionnaires sont tenus au secret professionnel dans le cadre des règles instituées dans le code pénal.

Les fonctionnaires doivent faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. [...]